

2^{ème} rencontre "Mobilité et employeurs"

19 septembre 2023

dans les locaux de SYTRAL Mobilités

Bienvenue à cette 2^{ème} rencontre !

Ordre du jour

- **Présentation du dispositif [« Objectif Employeur Pro-vélo »](#) + témoignage** (10h10 à 10H40)
Maison du vélo
- **Actualités mobilité** (10h40 à 11h15)
SYTRAL Mobilités et la Métropole de Lyon
- **Mobilité professionnelle et flottes** (11h15 à 11H50)
Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre de Métiers et de l'Artisanat Lyon-Rhône
- **Conclusions / Notre prochaine rencontre** (11H50 à 12H)

Merci aux intervenants

- Justine BYRKA - La Maison du vélo
- Raphaël VALLE - ALSTOM Villeurbanne
- Marie-Pierre GUICHERD - Communauté de Communes des Monts du Lyonnais
- Nicolas DELAGE - Chambre de Commerce et d'Industrie
- Camille PAJOT - Chambre de Métiers et de l'Artisanat Lyon-Rhône

Au boulot... à vélo !

Un label &
Un programme !



Parce que le vélo c'est bon !



- Bon pour la santé physique et mentale



- Bon pour le climat



- Bon pour le porte-monnaie

- Bon pour l'entreprise

Un label pour... Vous !



- **Valoriser votre engagement** en faveur du Vélo
- **Renforcer la marque employeur** auprès des futurs salariés
- **S'engager** dans une démarche RSE
- **Progresser** dans votre démarche pro-vélo
- Accéder à la **communauté employeurs Pro-Vélo**
- **Développer la pratique vélo** de vos salariés et **collaborer** à la meilleure santé de vos collaborateurs

Changer les pratiques : diversité & régularité des actions

46
critères

8
obligatoires



Pilotage et stratégie (3)

Communication et motivation (1)

Services (1)

Sécurité (2)

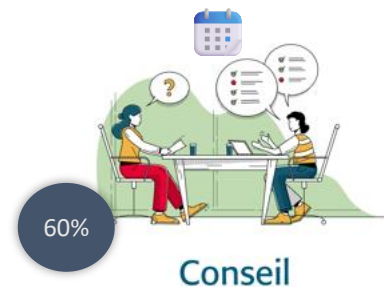
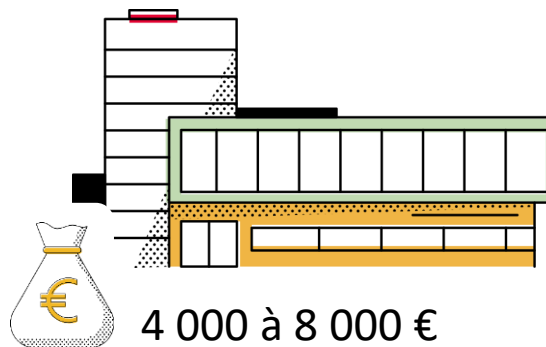
Equipement (1)

[Lien vers le cahier des charges](#)

Le programme OEPV c'est...

...un outil pour accompagner : techniquement et financièrement vers la labellisation « Employeur Pro-Vélo »

Accompagnement technique et financier



Inscription au programme

1

Autodiagnostic en ligne

2

Réunion de cadrage

3

Signature charte d'engagement

4

Catalogue

5

Audit de labellisation



Label Employeur Pro-Vélo

La communauté Employeur Pro-Vélo



MAR
19

19 septembre à 9h00 - 9h45

[Café des référents vélo #14] Responsabilité juridique, assurances et ristourne trajet : partagez votre expérience !

Zoom

Ce café des référents vélo est réservé aux membres de la communauté Employeur Pro-Vélo.

MAR
19

19 septembre à 9h00 - 21 septembre à 16h00

OEPV au salon Préventica

Toulouse

Du 19 au 21 septembre 2023, l'équipe de Objectif Employeur Pro-Vélo vous donne rendez-vous au salon Préventica, à Toulouse sur...

JEU
21

21 septembre à 15h00 - 15h45

Conférence « Risque vélo en entreprise : état des lieux, prévention »

Toulouse

Conférence en présentiel sur le salon Préventica - Toulouse L'accidentologie à vélo est un des principaux obstacles au développement de...

MAR
26

26 septembre à 9h00 - 10h00

[Webinaire #11] Stationnement vélo au travail

Zoom

Ce webinaire est réservé aux membres de la communauté Employeur Pro-Vélo.

Calendrier



Les labellisés

NOM	DÉPARTEMENT	VILLE	SECTEUR	TAILLE	NIVEAU	DATE AUDIT
CAF de Loire-Atlantique	44	Nantes	Privé	Plus de 250 salariés	OR	30/09/2022
Safran Power Units	31	Toulouse	Privé	Plus de 250 salariés	OR	05/10/2022
IBCP	69	Lyon	Public	Entre 50 et 250 salariés	OR	12/10/2022
Ecole d'ingénieurs de Purpan	31	Toulouse	Privé	Entre 50 et 250 salariés	OR	15/11/2022
ASSYSTEM ENGINEERING AND OPERATION SERVICES	69	Lyon	Privé	Entre 50 et 250 salariés	OR	22/11/2022
CEA Grenoble	38	Grenoble	Public	Plus de 250 salariés	OR	23/11/2022
SNCF Voyageurs Technicentre de Paris Est	93	Noisy-le-Sec	Privé	Plus de 250 salariés	ARGENT	25/11/2022
RDLA	56	Lorient	Privé	Plus de 250 salariés	ARGENT	28/11/2022
HENKEL FRANCE	92	Boulogne-Billancourt	Privé	Plus de 250 salariés	OR	28/11/2022

Les labellisés

NOM	DÉPARTEMENT	VILLE	SECTEUR	TAILLE	NIVEAU	DATE AUDIT
EMILE HENRY	71	Marcigny	Privé	Entre 50 et 250 salariés	OR	29/11/2022
SAFRAN	31	Blagnac	Privé	Plus de 250 salariés	ARGENT	29/11/2022
SRAE NUTRITION	44	Nantes	Association	Moins de 50 salariés	ARGENT	29/11/2022
EDF - Site de Cap Ampère	93	Saint-Denis	Privé	Plus de 250 salariés	OR	06/12/2022
TIAMA	69	Saint-Genis-Laval	Privé	Entre 50 et 250 salariés	ARGENT	07/12/2022
EDF - Pôle Hydraulique de Grenoble	38	Saint-Martin-le-Vinoux	Privé	Plus de 250 salariés	OR	15/12/2022
Eurométropole de Strasbourg	67	Strasbourg	Public	Plus de 250 salariés	OR	15/12/2022
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	69	Lyon	Public	Entre 50 et 250 salariés	ARGENT	19/01/2023
Decathlon Village Betton	35	Betton	Privé	Entre 50 et 250 salariés	OR	20/01/2023

Les labellisés

NOM	DÉPARTEMENT	VILLE	SECTEUR	TAILLE	NIVEAU	DATE AUDIT
PARIS HABITAT	75	Paris	Public	Plus de 250 salariés	OR	03/02/2023
DREAL Normandie	76	Rouen	Public	Entre 50 et 250 salariés	OR	14/02/2023
Etablissement SNCF Mont Blanc	74	Le Fayet	Public	Entre 50 et 250 salariés	BRONZE	06/03/2023
BTWIN Village	59	Lille	Privé	Plus de 250 salariés	OR	09/03/2023
CHU de Montpellier	34	Montpellier	Public	Plus de 250 salariés	ARGENT	13/03/2023
Ville de Besançon	25	Besançon	Public	Plus de 250 salariés	ARGENT	14/03/2023
DREAL Nouvelle Aquitaine	86	Poitiers	Public	Entre 50 et 250 salariés	OR	22/03/2023
ALCEANE	76	Le Havre	Privé	Plus de 250 salariés	OR	27/03/2023
Bureau Alpes Controles	74	Annecy Le Vieux	Privé	Entre 50 et 250 salariés	ARGENT	28/03/2023
EDF CNEPE	37	Tours	Privé	Plus de 250 salariés	OR	30/03/2023

Les labellisés

NOM	DÉPARTEMENT	VILLE	SECTEUR	TAILLE	NIVEAU	DATE AUDIT
La Bourguignone Distribution	71	Marcigny	Privé	Moins de 50 salariés	OR	14/04/2023
Domial	67	Strasbourg	Privé	Entre 50 et 250 salariés	ARGENT	19/04/2023
N.ICE (Ice Water Management)	74	Chavanod	Privé	Moins de 50 salariés	BRONZE	02/05/2023
Alstom Transport	69	Villeurbanne	Privé	Plus de 250 salariés	OR	12/05/2023
ESCALE - Commune de Saint-Rémy	71	Saint-Rémy	Public	Moins de 50 salariés	ARGENT	25/05/2023
Clinique Sainte Clotilde	97	Sainte Clotilde	Privé	Plus de 250 salariés	ARGENT	26/05/2023
ENEDIS	14	Caen	Privé	Entre 50 et 250 salariés	OR	26/05/2023
LCL - siège central et direction générale	94	Villejuif	Privé	Plus de 250 salariés	OR	30/05/2023

Les labellisés

NOM	DÉPARTEMENT	VILLE	SECTEUR	TAILLE	NIVEAU	DATE AUDIT
Commune de Saint-Rémy	71	Saint-Rémy	Public	Moins de 50 salariés	ARGENT	31/05/2023
Centre Technique Municipal - Saint-Rémy	71	Saint-Rémy	Public	Moins de 50 salariés	ARGENT	01/06/2023
Business & Decision	69	Lyon	Privé	Entre 50 et 250 salariés	ARGENT	06/06/2023
Centre National d'Etude Spatiales	31	Toulouse	Public	Plus de 250 salariés	OR	07/06/2023
Technicentre Bretagne	35	Rennes	Public	Entre 50 et 250 salariés	OR	07/06/2023
CHU de Toulouse	31	Toulouse	Public	Plus de 250 salariés	OR	08/06/2023
NUWO	31	Toulouse	Privé	Moins de 50 salariés	OR	09/06/2023
Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges	94	Villeneuve-Saint-Georges	Public	Plus de 250 salariés	OR	23/06/2023

Les labellisés

NOM	DÉPARTEMENT	VILLE	SECTEUR	TAILLE	NIVEAU	DATE AUDIT
Institut Nazareth Fondation de l'Armée du Salut	34	Montpellier	Association	Entre 50 et 250 salariés	ARGENT	29/06/2023
PRODIGIOUS	75	Paris	Privé	Plus de 250 salariés	ARGENT	30/06/2023
SNCF VOYAGEUR ANNECY	74	Annecy	Privé	Entre 50 et 250 salariés	OR	06/07/2023
SELF SIGNAL	35	Cesson Sévigné	Privé	Entre 50 et 250 salariés	OR	31/07/2023
WORLDLINE	69	Villeurbanne	Privé	Plus de 250 salariés	ARGENT	31/07/2023
Métropole européenne de Lille	59	Lille	Public	Plus de 250 salariés	OR	01/08/2023

Témoignages de nos labellisés en vidéo

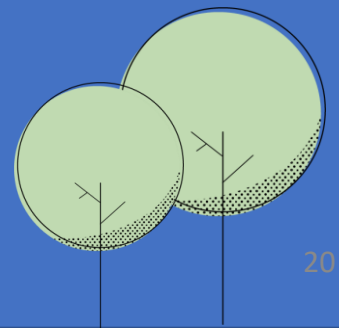
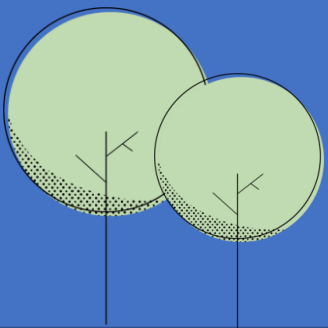
Merci pour votre écoute !



contact@employeurprovelo.fr

[Facebook](#) | [Twitter](#) | [Linkedin](#)

Justine BYRKA
06 23 57 26 12
justine@maisonduvelolyon.org





LABEL EMPLOYEUR PRO VELO

ALSTOM Villeurbanne - septembre 2023

Raphael Valle

ALSTOM
• mobility by nature •

OEPV
Objectif Employeur
Pro-Vélo

Agenda

1. Le site de Villeurbanne
2. Le pourquoi de la démarche Label Employeur Pro Vélo
3. Ce qui a été fait sur ALSTOM Villeurbanne
4. Retour d'expérience



Le site ALSTOM Villeurbanne



- ❖ Le site de Villeurbanne participe depuis le début au Challenge Mobilité et est classé souvent parmi les premiers grâce à une mobilisation et adhésion des salariés.
- ❖ Aujourd'hui Alstom Villeurbanne est connu dans la métropole et chez tous les acteurs du déplacement en vélo comme une société engagée dans cette politique.
- ❖ Nous avons un taux important de cyclistes sur le site (environ 20 %). Cela est lié à des actions constantes pour faire la promotion du vélo. Le site est déjà équipé de vestiaires, de douches, d'une pompe pour les vélos et de supports pour 230 vélos dans un endroit sécurisé et séparé du flux des voitures.
- ❖ Historiquement, le site a toujours eu une forte composante de cyclistes, tous niveaux, tous types de vélos, des vélos pour tous, vélo tous les jours.



Le pourquoi de la démarche sur le site ALSTOM Villeurbanne



- ❖ Alstom étant un acteur important de la mobilité verte , et le site de Villeurbanne étant particulièrement bien placé géographiquement, il semblait naturel de s'engager dans la démarche Objectif Employeur Pro Vélo.
- ❖ Le vélo fait aujourd'hui partie intégrante de la vie du site de Villeurbanne.
- ❖ **Le CSE**, en accord avec la Direction du site, est très actif depuis 15 ans sur les mobilités actives avec l'existence d'une **commission Modes Doux**, et en particulier pour le vélo. Cela se traduit par des actions telles que les révisions , les ateliers d'autoréparation, le prêt de VAE, des conseils et de l'accompagnement pour les cyclistes, et surtout de la sensibilisation aux risques de la route.
- ❖ Donc après une discussion entre le Directeur, qui est sensible à la responsabilité économique et écologique, et le CSE, la decision a été prise de lancer l'inscription du site pour le Label.

Ce qui est fait aujourd'hui pour la mobilité active

La promotion de la mobilité active sur le site Alstom de Villeurbanne se fait par :

- ❖ De la **sensibilisation aux dangers de la route** pour les cyclistes : sujet très important pour nous et communication sur le sujet.
- ❖ Des campagnes de **révision vélos**.
- ❖ Des séances de **formations aux petites réparations**.
- ❖ Une grande mobilisation au **Challenge Mobilité**.
- ❖ **Une charte vélo** : un engagement à faire un certain nombre de trajets domicile-travail en échange d'un bon cadeau offert par le CSE pour l'achat de matériel vélo (470 personnes cette année)
- ❖ Des places de **stationnement pour les vélos** (230 aujourd'hui et augmentation prévue pour cette année : au moins 100 places supplémentaires),
- ❖ Un atelier pour les réparations, prêt d'outils, conseil et accompagnement.
- ❖ Des vélos électriques en prêt, des remorques proposées pour les weekends et les vacances, des GPS, des porte-vélos et une vaste littérature disponible.
- ❖ Des conseils vélo et de sorties vélo testées par les membres de la commission Modes Doux,
- ❖ Des conseils pour l'achat de vélo pour les salariés du site...



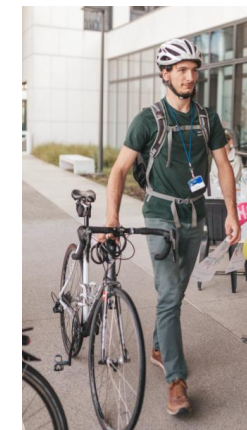
Retour d'expérience du Label Objectif Employeur Pro Vélo



- Pour Alstom Villeurbanne, cela semblait une démarche logique et naturelle puisque le vélo et les déplacements actifs font partie de l'ADN du site.
- Très bon accompagnement de la part des auditeurs.
- Cela récompense le travail fait depuis 15 ans. Ça motive à continuer, et surtout à transmettre le témoin ! Avoir remporté le Challenge Mobilité au niveau de la Métropole de Lyon est un encouragement !

Quelques points de vigilance :

- Informations pas toujours faciles d'accès. Interfaces et modèles standardisés, pas toujours faciles d'utilisation. Il faudrait centraliser cela.
- Il n'est pas toujours simple de convaincre et faire adhérer les personnes non cyclistes : il faut discuter, négocier et pas imposer. Le sens de l'histoire est en faveur de la mobilité active !

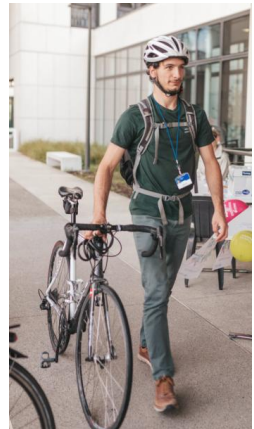


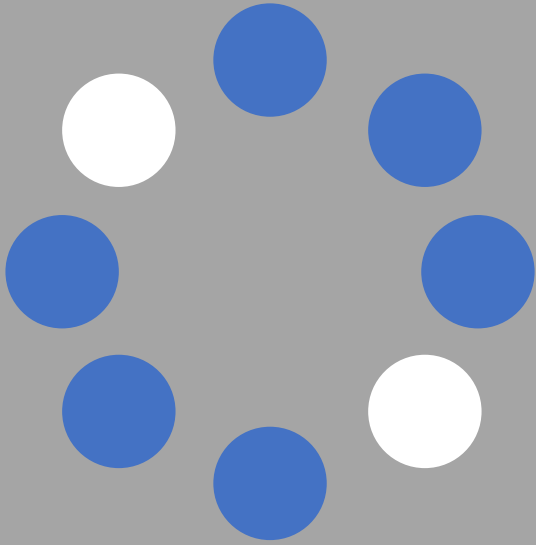
Retour d'expérience du Label Objectif Employeur Pro Vélo



Pour Alstom Villeurbanne, OEPV a permis :

- Un auto-diagnostic et une réunion de cadrage : cela nous a permis de voir que même si nous étions assez avancés, nous avons des points d'amélioration importants (sensibilisation aux dangers de la route , ateliers de formation à la circulation, et communication)
- 1 prestation du catalogue organisée (mais auto-financée),
- 0 € de budget utilisé, car nous avons financé les différentes prestations,
- 6 mois depuis l'inscription jusqu'à la labellisation , autodiagnostic en décembre 22 , labellisation en mai 23)
- Une labellisation OR, avec critères complémentaires validés $50,5/61) \Rightarrow 82,8\%$
- Augmentation des chiffres vélo post labellisation : cela est l'un des arguments pour attirer des jeunes (150 postes ouverts)
- Un accès à la communauté pro-vélo (**nous avons réussi à fédérer au sein de ALSTOM , 3 autres sites franchissent le pas et nous les accompagnons.**





Merci ! Avez-vous des questions ?



Actualités - Salon des véhicules légers intermédiaires

Une exposition unique en son genre

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais et Cyclauto organisent en collaboration avec l'association AVELI et l'eXtrême Défi ADEME Mobilité, un **salon de véhicules légers intermédiaires** à Saint-Martin-en-Haut

- Qu'est-ce qu'un véhicule intermédiaire ?
 - Ce ne sont pas vraiment des vélos et pas vraiment des voiturettes non plus
 - Principe de pédalage, au même titre qu'un vélo
- Découvrez les nouvelles solutions de mobilité écologique **en testant** ces véhicules « nouvelle génération » **gratuitement** et **sans rendez-vous** durant ces trois jours.
- **Rencontrez et échangez avec les concepteurs** des véhicules de demain.



[+ d'infos](#)

Actualités – Transports en commun

Évolution du taux de prise en charge transport pour les agents publics

- Parution du décret 2023-812 du 21 août 2023 prévoyant une **évolution du taux de prise en charge à compter du 1^{er} septembre 2023 pour les agents publics** :
 - [Décret n° 2010-676 du 21 juin 2010 instituant une prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués par les agents publics entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)
- Par conséquent, les employeurs publics **doivent prendre en charge 75% du prix des titres d'abonnement** (annuels, mensuels, hebdomadaires) de leurs agents correspondant aux déplacements effectués au moyen de **transports publics de voyageurs et de services publics de location de vélos** entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail.

Adaptation d'offre sur les réseaux de SYTRAL Mobilités



Réseau TCL

Depuis le 4 septembre, l'offre TCL apporte des modifications sur certaines lignes de bus pour améliorer principalement des temps de parcours, des renforts d'offre ou des modifications d'itinéraires.

L'aménagement phare de la rentrée => le nouveau corridor Val de Saône qui va permettre aux usagers des lignes 40 et 70 de bénéficier de lignes plus rapides, plus fiables et plus régulières.

[+ d'infos](#)



Réseau Cars du Rhône

A la rentrée, le réseau des Cars du Rhône évolue ! Les lignes régulières suivantes voient leurs itinéraires simplifiés pour améliorer les temps de parcours et mieux desservir les territoires. De nouveaux arrêts sont également desservis et les fréquences sont renforcées.

[+ d'infos](#)



Le réseau Libellule évolue pour vous apporter encore plus de liberté dans vos déplacements avec notamment une amélioration de la desserte de l'Hôpital pour les employés et les visiteurs avec CityLib 3.

[+ d'infos](#)

Prolongement Métro B et réorganisation réseau de surface

LE METRO B ARRIVE A SAINT-GENIS-LAVAL LE 20 OCTOBRE 2023 !

- Ouverture des 2 nouvelles stations à "Oullins-Centre" et "Saint-Genis-Laval Hôpital Lyon Sud"
- D'ici là, afin de finaliser les travaux de prolongement, la ligne B sera fermée ou limitée certains jours de septembre et octobre. Des bus relais seront mis à votre disposition.



UNE IMPORTANTE RÉORGANISATION DU RÉSEAU BUS

- Les habitants du sud-ouest bénéficieront d'un accès performant au métro grâce une importante réorganisation du réseau bus en lien avec les élus des communes concernées.
- Cette restructuration concerne à la fois les réseaux Cars du Rhône et TCL avec la mise en place d'une offre dédiée pour chaque commune permettant ainsi de renforcer la cohésion des territoires en offrant un maillage structurant qui favorise l'intermodalité.



[+ d'infos](#)

Modernisation du métro lyonnais

Les projets de renouvellement et de modernisation (en euros valeur janvier 2023)



- Automatiser la ligne et déployer un nouveau parc (2022)
- Etendre les automates de conduite sur l'extension HLS (2023)
- Poursuivre la croissance fonctionnelle et compléter le parc (2025)

Hors plan
pluriannuel
(320 M€)

2025



- Automatiser la ligne et déployer des portes palières sur les quais
- Remplacer et augmenter le parc de matériel roulant

686 M€

2035



- Remplacer les automates de conduite vieillissants
- Remplacer et augmenter le parc de matériel roulant
- Doubler la voie entre Henon et Cuire

239 M€

2035



- Remplacer les automates de conduite vieillissants
- Augmenter le parc de matériel roulant

339 M€

2030



- Créer un nouveau PCC Métro (2027)
- Transformer l'actuel en PCC secours (2030)

89 M€

2027
/2030

[+ d'infos](#)

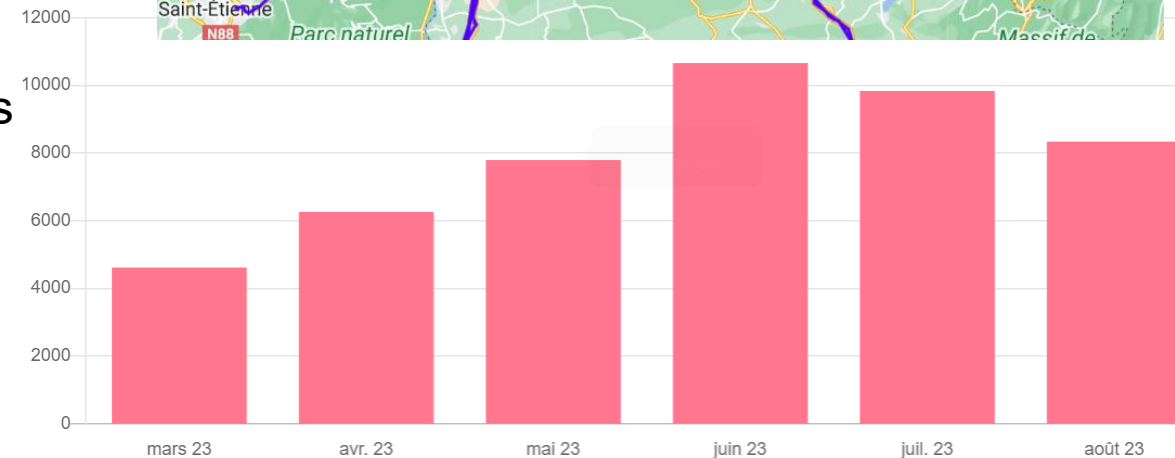
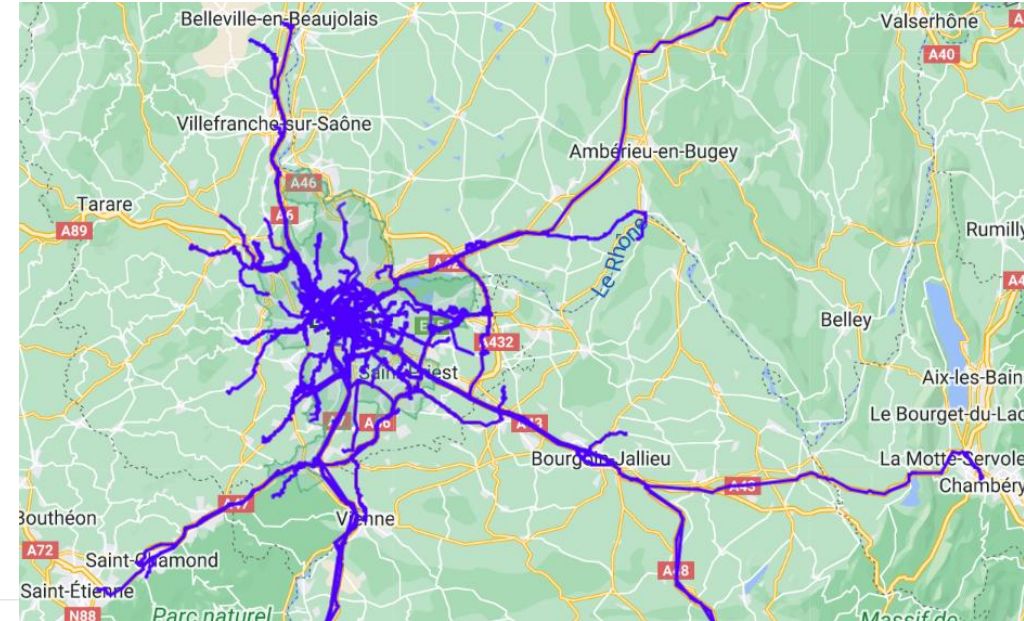
Actualités - Covoiturage

6 mois de covoiturage avec la nouvelle appli En Covoit' Grand Lyon

Depuis mars :

- Plus de 50 000 trajets partagés : bravo aux 2 400 covoitureurs du quotidien !
- 475 000 kilomètres effectués, 19 kilomètres en moyenne par trajet
- Un passager a 90 % de chances de trouver un conducteur sur son chemin. Un tiers des inscrits covoiturent plus de 10 fois par mois.
- 50 % des covoitureurs se contactent le jour même et dans cas sur 4, le trajet est confirmé en moins d'une heure.
- 1 trajet sur 10 se fait en intermodalité avec TCL.
- 43 communautés d'entreprises : 30 % des covoitureurs

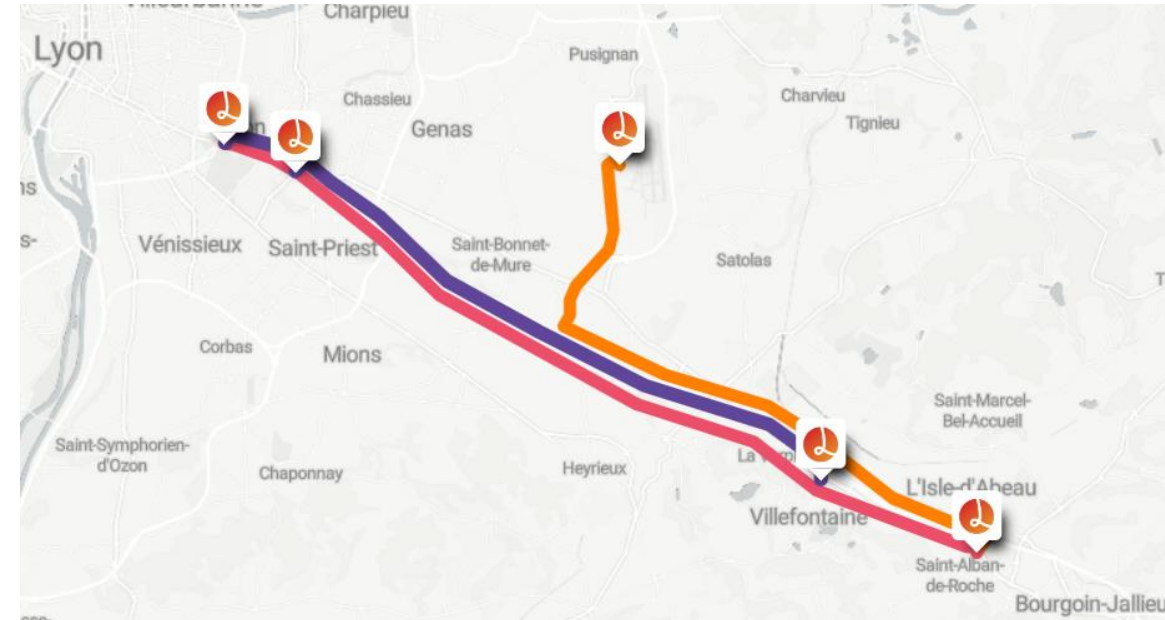
En
covoit'
GRAND LYON



Des records sur la ligne de covoiturage Lane

En juin 2023 :

- Plus de 3 000 covoiturages effectués
- 550 conducteurs actifs
- 350 passagers, 9 trajets en moyenne par mois chacun
- 90 % des passagers partent en moins de 10 %, 3 minutes d'attente en heures de pointe
- Des utilisateurs conquis et prescripteurs.



DEVELOPPER SA COMMUNAUTE DE COVOITUREURS EN ENTREPRISE



Un accompagnement complet offert par la Métropole de Lyon à tous les employeurs du territoire :

- Mise à disposition d'un outil clé en main pour développer votre projet covoiturage et mettre en relation vos salariés
- 6 mois de trajets offerts à tous les personnels de la communauté
- Des conseillers mobilité pour vous accompagner promouvoir et animer la communauté auprès des salariés
- Un kit de communication thématique complet
- Un reporting statistiques mensuel
- Une animation terrain par an gratuite



covoiturage-grandlyon@mon-univert.fr

Actualités – Challenge Mobilité Auvergne- Rhône-Alpes 2023



Un nouveau record de participation sur la Métropole de Lyon !

=> RDV le mardi
04 juin 2024 pour
la prochaine
édition <=

2011	74 établissements 4 966 participants
2017	254 établissements 12 624 participants
2022	437 établissements 25 656 participants
2023	514 établissements 28 992 participants





Participation sur le reste du Département du Rhône

67 établissements participants

1324 salariés

20 740 km parcourus



36% covoiturage
26% télétravail
13% multimodaux
12 % vélo
7% transport en commun
3% en train
3% marche - trottinette

11 nouvelles entreprises participantes

Actualités – Entreprises, télétravail & coworking

Entreprises, télétravail & coworking : le saviez-vous ?

Allez sur **Menti.com**

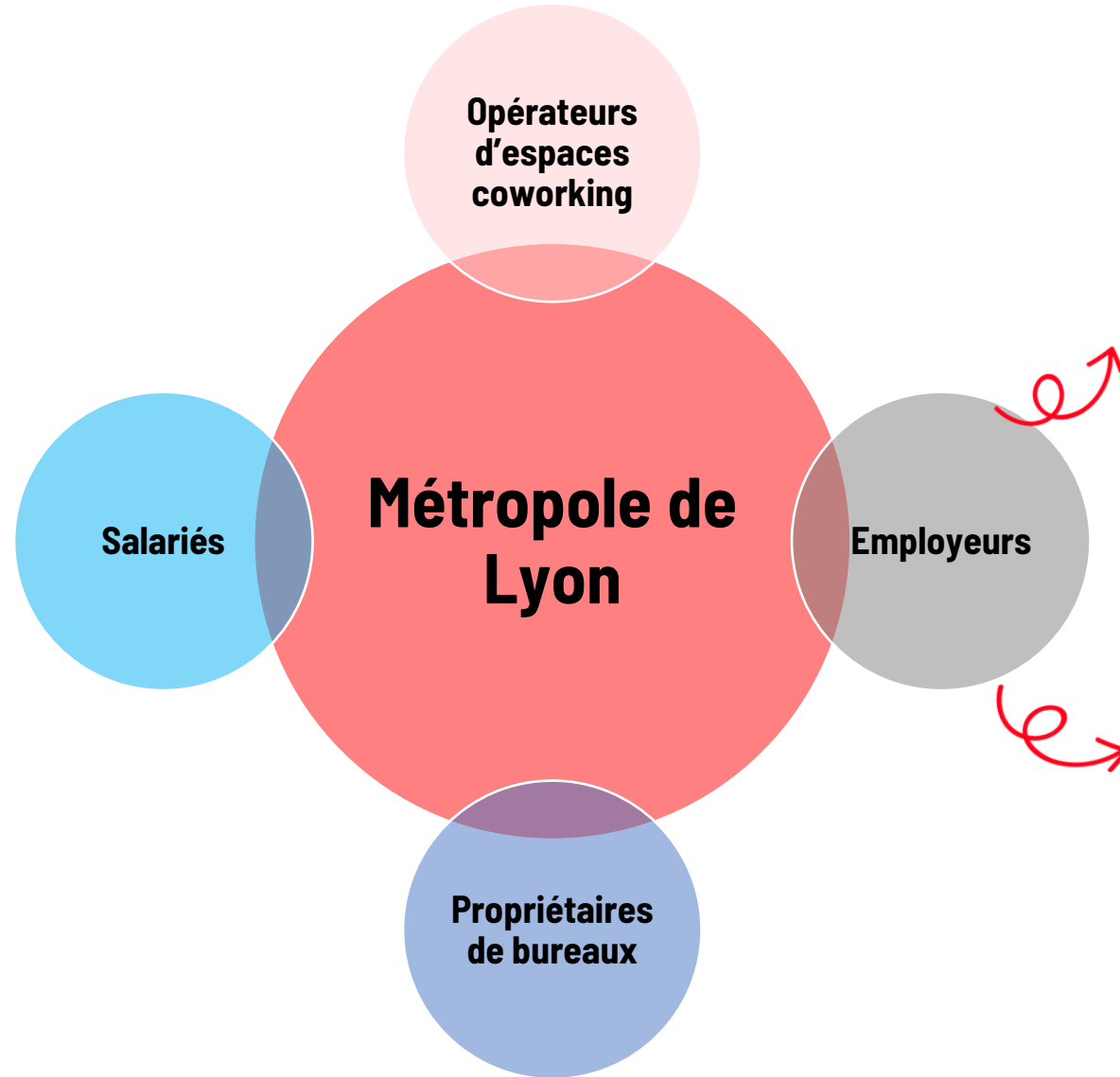
& tapez le code :
2172 2906



La Métropole de Lyon lance une **étude d'opportunité** pour déployer un réseau d'espaces de **proxitravail** pour les salariés des entreprises du territoire

Enjeux :

- L'optimisation de la charge immobilière des entreprises pour intensifier les usages du foncier.
- La **démobilité** : réduire les déplacements domicile-travail, éviter les projets d'infrastructures de transport, réduire l'empreinte carbone moyenne des habitants ;
- L'adaptation au **changement climatique** : réduire l'impact des déplacements et des voiries sur la pollution et les îlots de chaleur.
- Permettre un **rééquilibrage territorial**, en redéveloppant les commerces et services dans les communes "dortoirs" ;



Réunion **avec les employeurs engagés à venir**

Enquête en cours

<https://fr.surveymonkey.com/r/enqueteentreprises>

Actualités – Mobili'Pro

Optimisez vos déplacements professionnels avec le dispositif Mobili'Pro

Dispositif **GRATUIT** proposé par l'ADEME à destination de toute structure pour les aider à optimiser les déplacements professionnels.

Sélection d'une **centaine** de structures publiques ou privées, avec des parcs de véhicules entre 10 et 100 véhicules prioritairement, tous secteurs d'activité confondus.

TOUTES LES STRUCTURES peuvent s'engager

- Toutes les structures disposant d'une flotte de véhicules professionnels
entreprises, artisans, commerçants, associations, collectivités, administrations...
 - Quel que soit la taille de la flotte et tous les types de véhicule qui la composent
véhicules légers, utilitaires, poids lourds, deux roues, vélos...
 - Pour optimiser des déplacements professionnels
missions, réunions, visites, tournées, chantiers, services à la personne...
- Mobili'Pro ne s'adresse pas aux entreprises des activités du transport.

[+ d'infos](#)



Pour en savoir plus :

- Webinaire #2 : Jeudi 14/09 – 16h-17h30 → [S'inscrire le 14 septembre](#)
- Webinaire #3 : Mardi 26/09 – 16h-17h30 → [S'inscrire le 26 septembre](#)
- Webinaire #4 : Mardi 10/10 – 14h-15h30 → [S'inscrire le 10 octobre](#)
- Webinaire #5 : Jeudi 12/10 – 16h-17h30 → [S'inscrire le 12 octobre](#)
- Webinaire #6 : Jeudi 19/10 – 16h-17h30 → [S'inscrire le 19 octobre](#)

Actualités – Free Vélo’v

Freevelo'v pour les étudiants et alternants



Prêt gratuit d'un vélo personnel durant 3 à 12 mois (renouvelable jusqu'à 24 mois).

Conditions d'éligibilité :

- Entre 18 et 25 ans
- Habitant dans la Métropole
- Étudiant, **alternant** ou en insertion

2 000 vélos déjà en circulation, objectif : 10 000 en 2025.

Pour la rentrée :

- Des animations dans les établissements d'enseignement pour faire connaître le dispositif
- Un stand d'information et d'essai tous les jours jusqu'au 27 octobre, place Carnot
- A ajouter dans vos guides de bienvenue !



www.freevelov.grandlyon.com

Actualités – Cyclistes, Brillez

Cyclistes, Brillez !

Campagne nationale organisée par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

Du 1er novembre au 15 décembre

Sensibilisation des cyclistes (et usagers de la trottinette) à l'enjeu de visibilité nocturne

Sur la Métropole de Lyon, coordination avec les communes et les associations vélo pour des événements de sensibilisation chaque mardi du mois de novembre

=> Et dans votre établissement ?

Idées d'interventions :

Affichage, diffusion de vidéo, stands, balades lumineuses, diagnostics éclairages, interventions dans les collèges, etc.



Actualités – AMI « Acteurs de l'accompagnement à la transformation durable des entreprises »

AMI « Acteurs de l'accompagnement à la transformation durable des entreprises »

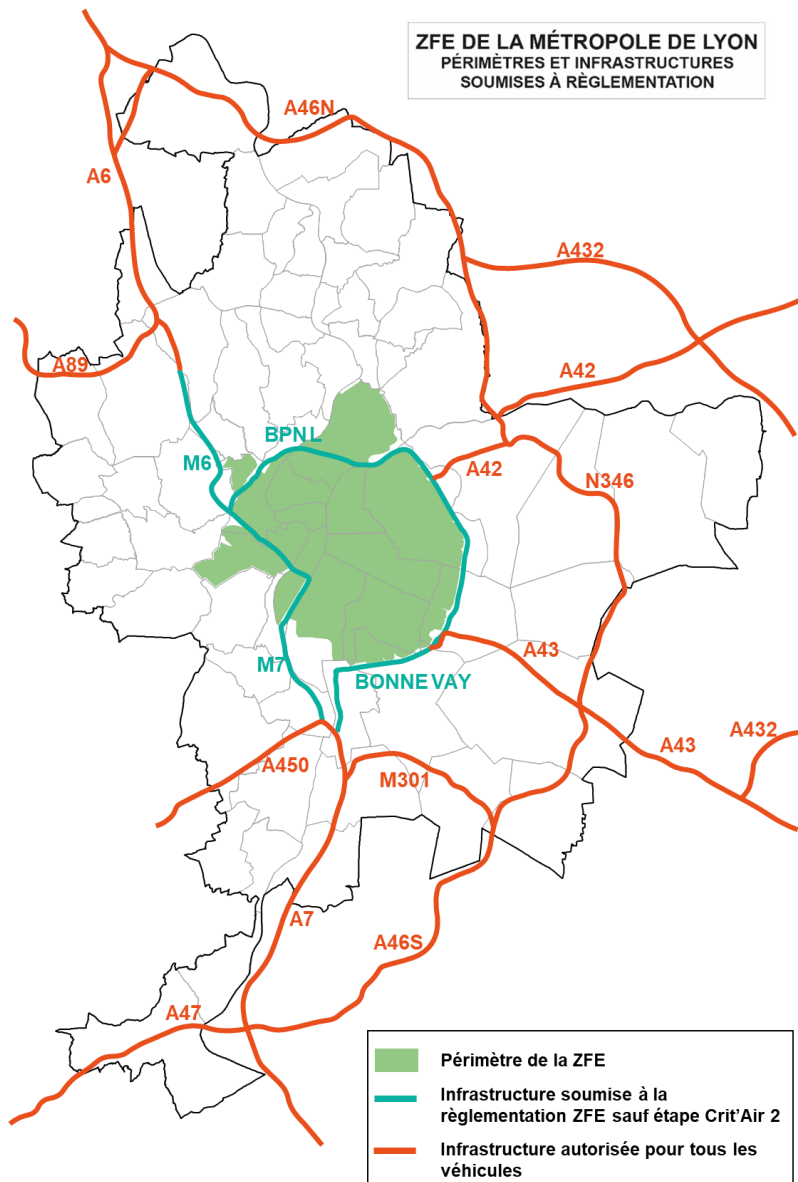
- Objectif : identifier les prestataires pour la transformation durable des entreprises
- Thématiques : conseil en mobilité durable, stratégie RSE, etc.
- Résultat : référencement sur le site ONLYLYON Business et plateforme Kelim pact
- Date limite de candidature : 1^{er} octobre minuit.



aaptransition@grandlyon.com

Actualités – Zone à Faibles Émissions

Zone à Faibles Émissions – Le périmètre



Depuis 2020, la Métropole de Lyon a créé une ZFE. Celle-ci s'étend sur plusieurs communes dont :

- l'ensemble des arrondissements de **Lyon**
- les secteurs de **Villeurbanne**, **Bron** et **Vénissieux** situés à l'intérieur du boulevard périphérique Laurent Bonnevey
- **Caluire-et-Cuire**

A partir du 1^{er} janvier 2024 les axes périphériques structurants devraient intégrer le périmètre ZFE (consultation en cours sur le site jeparticipe.grandlyon.com)

Zone à Faibles Émissions – Le calendrier

- **au 1er janvier 2024**, interdiction de circulation des véhicules Crit’Air 4, s’ajoutant aux Crit’Air 5 et non-classés,
- **au 1er janvier 2025**, interdiction de circulation des véhicules Crit’Air 3, s’ajoutant aux Crit’Air 4, 5 et non-classés.
- **au 1^{er} janvier 2028**, interdiction des véhicules Crit’Air 2 hors des voies structurantes d’agglomération. Ces dernières en resteront à l’interdiction des véhicules Crit’Air 3. Autrement dit, à partir du 1^{er} janvier 2028, seuls les véhicules classés Crit’Air 0 ou 1 pourront circuler dans la ZFE, à l’exception des grandes infrastructures routières métropolitaines qui resteront accessibles aux véhicules classés Crit’Air 2.

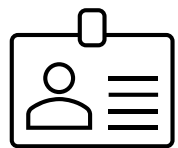
	2022		2023		2024		2025		2026		2027		2028	
	Périmètre actuel*	M6-M7, RD383 et BPNL	Périmètre actuel*	M6-M7, RD383 et BPNL	Périmètre actuel*	M6-M7, RD383 et BPNL	Périmètre actuel*	M6-M7, RD383 et BPNL	Périmètre actuel*	M6-M7, RD383 et BPNL	Périmètre actuel*	M6-M7, RD383 et BPNL	Périmètre actuel*	M6-M7, RD383 et BPNL
														
														

*Lyon, Caluire-et-Cuire, Villeurbanne, Bron, Vénissieux et les secteurs situés à l'intérieur du boulevard périphérique D383

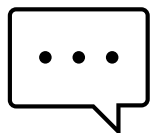
Les mesures d'accompagnement



Un **dispositif d'aides** pour accompagner la transition vers des véhicules à faibles émissions (véhicules crit'air 1 et véhicules électriques, scooters électriques, vélos cargo, VAE)



Un **cadre dérogatoire** pour prendre en compte les difficultés (faibles ressources, situations spécifiques...).



Un service de **conseil en mobilité** via des rendez-vous d'accompagnement personnalisé

Le développement de solutions de mobilité alternatives :



Développer les transports en commun: 2,5 milliards programmés pour la période 2021- 2026

Étendre le réseau de pistes cyclables : passage de 1 000 à 2 000 km d'aménagements cyclables d'ici 2026

Créer les Voies lyonnaises, réseau de 250 km de voies cyclables larges et sécurisées d'ici 2026 – 355km à horizon 2030

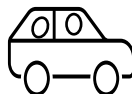


Augmenter les arceaux de stationnement vélo (de 15 000 à 60 000)

Subventionner l'achat de vélos

Étendre le réseau de vélos en libre-service **Vélo'v** (80 nouvelles stations Vélo'v en 2020)

Développer le covoiturage et l'autopartage

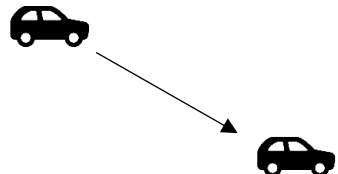


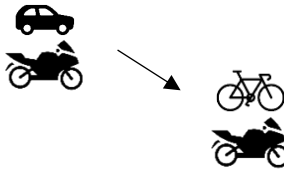
Développer les bornes de recharge pour les motorisations alternatives (électrique, bio-GNV, hydrogène, GPL...)

Les dispositifs d'aides de la Métropole - Particuliers

Un **dispositif métropolitain** cumulable avec les aides de l'État (prime à la conversion, bonus écologique et surprime zfe) soumis aux critères suivants à cumuler :

- Habiter ou travailler dans la ZFE tout en résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon
- Revenu fiscal de référence par part inférieur à 22 983 €
- Mise au rebut d'un véhicule léger Crit'Air 5, 4, 3 ou 2 ou non classé ou d'un deux-roues motorisés non classé (ou cession d'un véhicule léger Crit'Air 2)

	Particuliers (RFRPP)		
	≤ 6 358 €	> 6 358 € et ≤ 14 089 €	> 14 089 € et ≤ 22 983 €
Voiture électrique neuf ou occasion Prix < 47 000€, Poids < 2,4T	3 000 €	2 500 €	2 000 €
Voiture Crit'air 1 neuf Prix < 47 000€ hors hybride rechargeable	3 000€	2 500€	2000€ *
Voiture Crit'air 1 occasion Prix < 47 000€ hors hybride rechargeable	3 000 €	2 500 €	
Rétrofit électrique d'un véhicule thermique Crit'air 5,4,3,2 et NC	2 000 €		

	Particuliers (RFRPP)		
	≤ 6 358 €	> 6 358 € et ≤ 14 089 €	> 14 089 € et ≤ 22 983 €
Vélos "familiaux" Cargos, triporteurs, longtails, etc. et vélo adapté situation handicap ou vélo pliant Mécanique ou à assistance électrique	2 000 €	1 500 €	1 000 €
Vélo à assistance électrique Puissance max ≤ 0,25 KW	1 000 €	750 €	500€
Deux-roues, tricycle ou quadricycle électrique Hors trottinettes	1000€		

* : non éligible si cession d'un Crit'Air 2

Les dispositifs d'aides de la Métropole - Professionnels

	100% GNV-GNL	100% électrique	100% hydrogène	
Poids Lourds > 3,5T Neuf et occasion	10 000 €	10 000 €	13 000 €	
Véhicules Utilitaires Légers < 3,5T Neuf et occasion	5 000 €	5 000 €	5 000 €	
Rétrofit Poids Lourds > 3,5T Véhicules Utilitaires Légers < 3,5T	6 000 € 3 000 €	6 000 € 3 000 €		
Vélo-cargo (2,3,4 roues)/remorque à assistance électrique Neuf et occasion		3 000 € (dans la limite de 60% du coût HT)		
Vélo-cargo (2,3,4 roues)/remorque mécanique Neuf et occasion				1 000 € (dans la limite de 60% du coût HT)

Un dispositif métropolitain d'aides aux professionnels cumulable avec les aides de l'État soumis aux critères suivants à cumuler :

- personnes de droit privé entrant dans la catégorie des micros, petites et moyennes entreprises, indépendamment de leur forme juridique, justifiant d'un siège social, d'un établissement ou d'une succursale sur le territoire de la Métropole de Lyon
- moins de 250 salariés
- chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros

Les aides de la Métropole de Lyon peuvent subventionner **jusqu'à 6 véhicules** pour les entreprises implantées dans l'une des 59 communes de la Métropole.

2 majorations possibles proposées en complément de ces aides :

+ 1000€ si mise au rebut d'un véhicule Crit' Air 3 ou plus

+ 1000€ si souscription à un contrat de fourniture d'énergie verte (gaz ou électricité)

Le cadre réglementaire ajusté au 1^{er} janvier 2024

PARTICULIERS

Type de dérogation	Au 1 ^{er} janvier 2024
Petit Rouleur	✓
Collection	✓
Sécurité Civile	✓
Asso intérêt Général	✓
Délais livraison	✓

- La dérogation Petit Rouleur est ouverte aux Crit’Air 4/3/2 en + des 5 et NC (52 droits)

PROFESSIONNELS

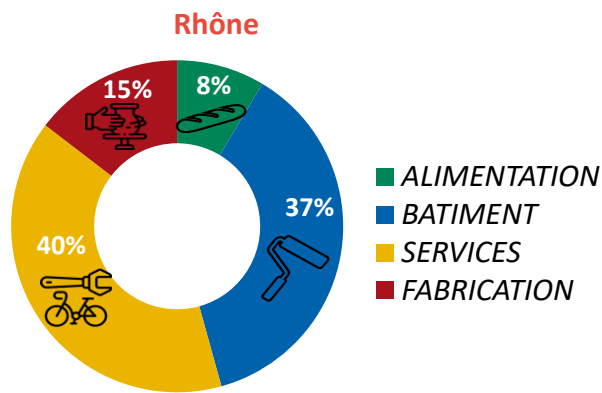
Type de dérogation	Jusqu’au 31/12/2023	Au 1 ^{er} janvier 2024
Délais de livraison	✓	✓
Approvisionnement marchés	✓	✓
Approvisionnements AMAP	✓	✓
Petit rouleur Pro 52 droits	✗	✓
Véhicules spécifiques (Cam et Ctte) <i>Ben amo/ben/cit eau/fg td/beton/pte eng</i>	✓	✓
Amortissement Crit’Air 2	✗	Activation en 2028

→ Petit Rouleur Pro : ouverte aux VUL et PL Crit’ Air 5/4/3/2 (52 droits)

Accompagnement des entreprises par les chambres consulaires dans la Métropole de Lyon

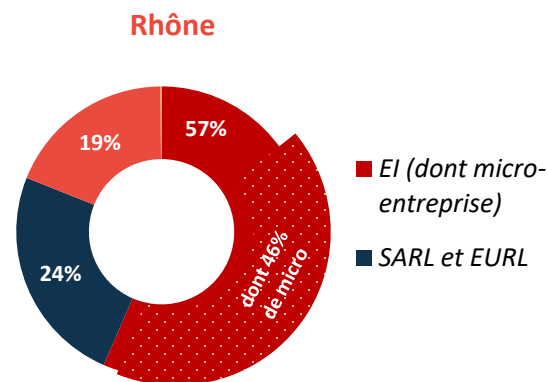
L'artisanat

Répartition sectorielle des entreprises

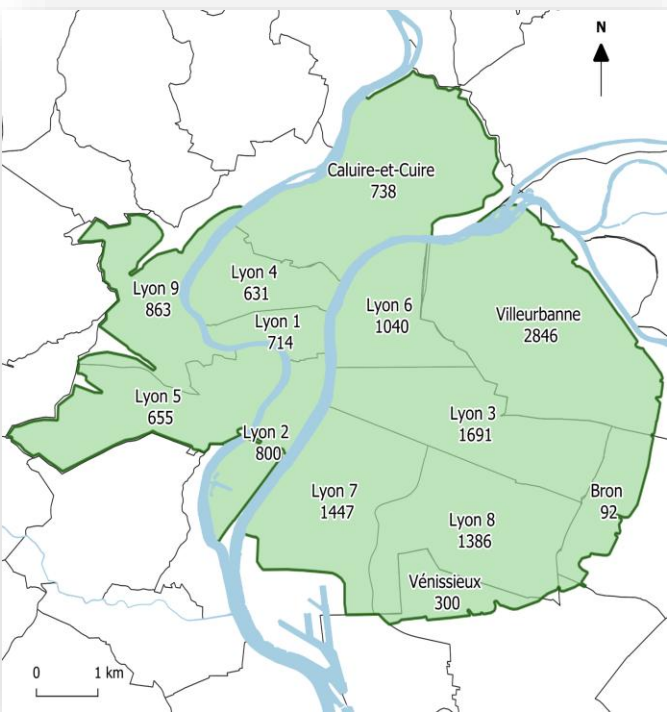


➤ 45 000 entreprises

Répartition par catégorie juridique

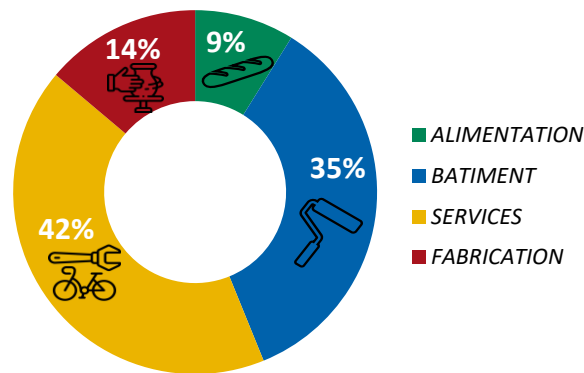


ZFE Métropole de Lyon



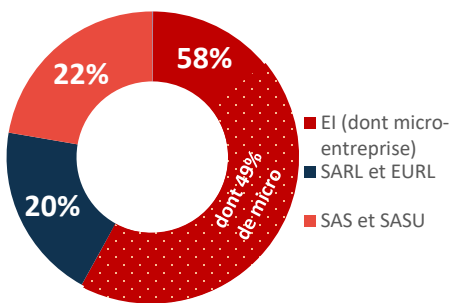
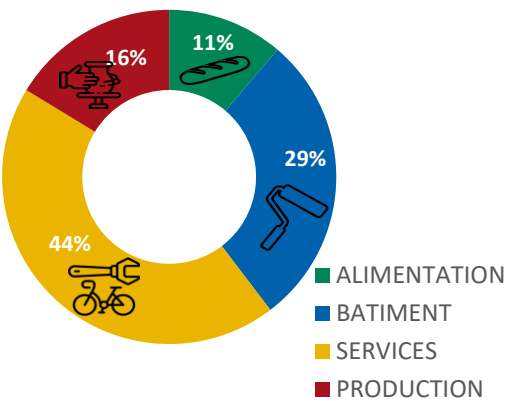
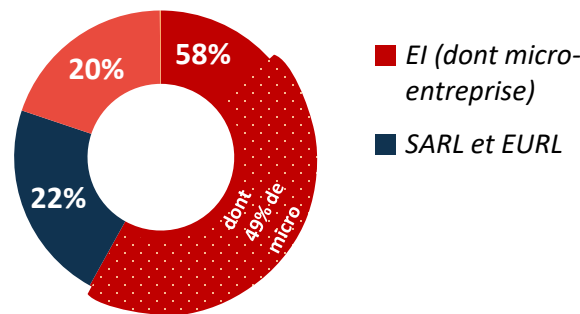
➤ 13 203 entreprises dont 8 627 sur la ville de Lyon

Métropole de Lyon



➤ 31 000 entreprises

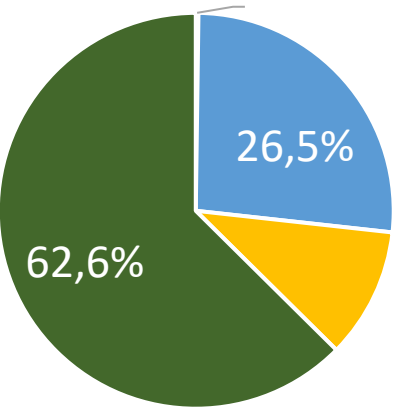
Métropole de Lyon



Entreprises du Commerce, des Services et de l'Industrie

Répartition sectorielle des entreprises

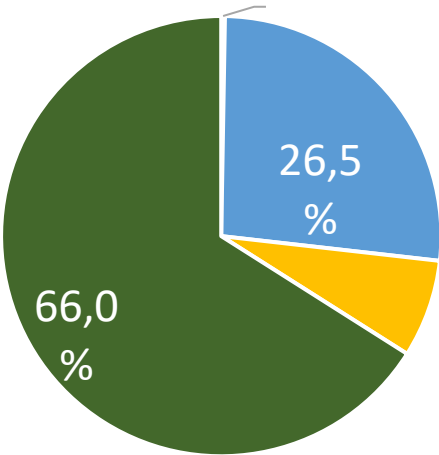
Métropole de Lyon



AUTRE

➤ 110 945 entreprises

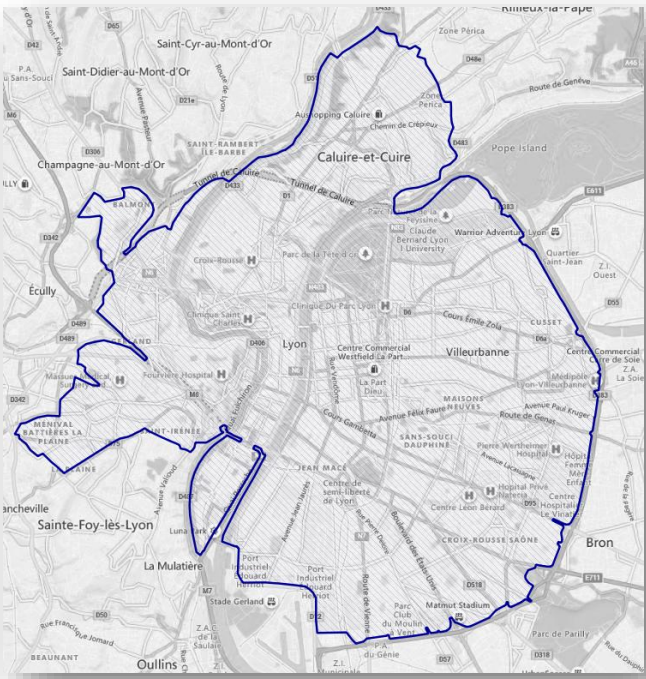
ZFE



AUTRE COMMERCE
INDUSTRIE SERVICES

➤ 61 044 entreprises

ZFE Métropole de Lyon



➤ 110 945 entreprises dont 48 602 sur la ville de Lyon

Métropole de Lyon

Communes	Etablissements
BRON	298
CALUIRE ET CUIRE	2484
LYON	48602
VENISSIEUX	721
VILLEURBANNE	8938

Accompagnement des entreprises – Missions du conseiller mobilité

Création de poste avec le soutien financier de la Métropole de Lyon depuis 2019 pour la CMA et 2022 pour la CCI

- Accompagner individuellement les entreprises
- Mener des actions collectives auprès des entreprises
- Accompagner la mise en œuvre de la ZFE, par le pilotage d'expérimentations
- Capitaliser, évaluer, mener des enquêtes, identifier les bonnes pratiques/innovations

Uniquement sur le territoire de la Métropole de Lyon

SCÉNARIO & PRÉCONISATIONS

SCÉNARIO : Acquisition d'un VUL électrique

CITROEN BERLINGO ELECTRIQUE

	COÛTS (€)	
	INVESTISSEMENTS	GAINS
CITROEN BERLINGO ELECTRIQUE	Modèle M : 40 440 € TTC Modèle XL : 41 580 € TTC	
BONUS ECOLOGIQUE		4 000
AIDE MÉTROPOLE DE LYON		5 000
PRIME A LA CONVERSION		7 000
SUR PRIME ZFE		3 000
TOTAL		19 000
TOTAL INVESTISSEMENT	Modèle M : 21 440 € TTC Modèle XL : 22 580 € TTC	

Plus d'informations : citroen.fr

Jusqu'à 275 km

Jusqu'à 900 kg (charge utile)

De 3,3 à 3,8 m³ pour le modèle M
De 3,9 à 4,4 m³ pour le modèle XL

+ une aide « contrat vert » supplémentaire de 1 000 € (sur justificatif de la souscription d'un contrat, pour une durée mini de 2 ans, de fourniture de gaz « vert » ou d'électricité « verte »)

GRAND LYON la métropole

Métiers Artisanat



Zoom sur l'accompagnement individuel

Réalisation de diagnostic mobilité

- Analyse du parc automobile et des déplacements
- Sensibilisation aux motorisations alternatives ainsi qu'aux enjeux et au dispositif de la ZFE
- Préconisations de renouvellement des véhicules et d'optimisation des déplacements
- Renseignements sur les différentes aides existantes
- Simulations d'acquisition de véhicules propres
- Accompagnement au montage de dossier de demandes d'aides
- Mise en relation avec des partenaires et opérateurs spécialisés

 Suivi à 1 an

Exemples de préconisations et de scénarios

SCÉNARIO & PRÉCONISATIONS

20

SCÉNARIO : Achat ou location de minimum 36 mois d'un VUL électrique neuf avec mise au rebut ancien VUL

NISSAN TOWNSTAR

COÛT D'INVESTISSEMENT

	COÛTS (€)	
	INVESTISSEMENTS	GAINS
NISSAN TOWNSTAR	A partir de 42 000 € TTC	
BONUS ECOLOGIQUE		4 000
AIDE MÉTROPOLE DE LYON		5 000
MAJORATION AIDE MÉTROPOLE POUR MISE AU REBUT		1 000
PRIME A LA CONVERSION		
SUR PRIME ZFE		
TOTAL		
TOTAL INVESTISSEMENT	A partir de 22 000 € TTC	



Plus d'informations : nissan.fr



SCÉNARIO & PRÉCONISATIONS - ACQUERIR UN VELO CARGO

38

AVANTAGES

DES ÉCONOMIES INSTANTANÉES

- Un coût à l'acquisition **3x inférieur** à un utilitaire thermique (**4 500€ en moyenne contre 15 000€**)
- **1€/1 000 km** contre **100€/1 000 km** pour un utilitaire thermique
- Coût d'entretien d'environ **60€/an** contre **450€/an** pour un véhicule utilitaire thermique
- Pas de frais de stationnement

UNE IMAGE POSITIVE DE L'ENTREPRISE

- Démarquez-vous de la concurrence en devenant ambassadeur du vélo-cargo
- Un support de publicité audacieux !
- Un message environnemental fort

ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

CARTOGRAPHIE DES STATIONS



Trouver une borne de recharge :

grandlyon.izivia.com
chargemap.com

Outils utiles :

[Simulation temps de recharge](#)
[Simulation d'autonomie](#)
[Simulation coût de recharge](#)
[Comparateur d'assurance](#)

QUEL VÉLO CARGO EST FAIT POUR VOUS ?

1 LONGTAIL/BIPOORTEURS : RÉACTIVITÉ ET MANIABILITÉ



Long porte-bagages pour caisson ou sacs
Charge maximale : 150 kg
Prix moyen : 2 500 €



Grand volume de charge
Charge maximale : 200 kg
Prix moyen : 5 000 €

2 TRIPORTEUR/TRICYCLE : STABILITÉ ET ROBUSTESSE



Idéal pour restauration et commerces ambulants !
Charge maximale : 200 kg
Prix moyen : 4 500 €



Un utilitaire sans les inconvénients !
Charge maximale : 400 kg
Prix : de 4 500 € à 20 000 €

3 VELO + REMORQUE



Idéal pour compléter le chargement d'un longtail ou d'un biporteur
Peut être moins encombrant à stocker
Charge maximale : 300 kg
Prix moyen : 2 000 €



GRANDLYON
la métropole



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LYON-RHÔNE



CCI LYON METROPOLE
SAINT-ETIENNE ROANNE

GRANDLYON
la métropole

VILLE DE
LYON

Exemples de préconisations et de scénarios



METTRE EN PLACE LE FORFAIT MOBILITE DURABLE

Objectif : encourager l'utilisation de mobilités moins polluantes

En tant qu'employeur, il vous permet de prendre en charge l'intégralité ou une partie des frais des salariés liés à l'utilisation de certains moyens de déplacements* pour leurs trajets domicile-travail. L'ensemble des salariés sont éligibles au FMD sous réserve de justifier de leurs pratiques de déplacement ou de leurs dépenses en matière de mobilité. L'attestation sur l'honneur est un justificatif qui peut être utilisé pour tous les modes. Vous pouvez consulter le site de l'urssaf

Exonération fiscale

Vous pouvez bénéficier d'une exonération de cotisation limite de 700 € par an et par salarié pour les années 2021 et 2022. Ce montant peut aller jusqu'à 1400 € par an et par salarié en 2023. Le montant est plafonné à 700 € par an et par salarié pour les années 2021 et 2022. Ce montant peut aller jusqu'à 1400 € par an et par salarié en 2023. Le montant est plafonné à 700 € par an et par salarié pour les années 2021 et 2022. Ce montant peut aller jusqu'à 1400 € par an et par salarié en 2023.

*le vélo personnel du salarié, avec ou sans assistance électrique, ou son engin de déplacement personnel (gyropode, mono-roue, hoverboard...) le covoiturage (comme conducteur ou passager) à 50 % par ailleurs, les services de mobilité partagée : l'auto-partage (si ≤ 60g/km) le scooter personnel avec ou sans assistance électrique, ou autre engin de déplacement personnel.

Visite Mobilité



LE RETROFIT ELECTRIQUE

Ce procédé consiste à **convertir un véhicule thermique (essence ou diesel) à l'électrique** grâce à l'installation d'un kit de conversion et de batteries.

Après transformation, les véhicules rétrofités obtiennent une **vignette Crit'Air 0** qui leur permet de circuler partout, y compris au sein des zones réglementées comme les ZFE (Zones à Faibles Emissions).

Les changements ne concernant que la motorisation, **les véhicules conservent en revanche l'intégralité de leurs aménagements intérieurs** (étagères, ateliers, équipements...) comme **extérieurs** (covering...)

Visite Mobilité



ENCOURAGER LE COVOITURAGE : EN COVOIT' GRAND LYON



Afin d'accélérer l'usage du Covoiturage, la Métropole de Lyon a récemment lancé sa nouvelle application **En Covoit'Grand Lyon** en partenariat avec l'entreprise Karos, via cela la collectivité va appuyer davantage ses **aides financières**.

En ce sens, la métropole propose une **prise en charge** (cf. *Tableau ci-dessous*) des coûts pour les usagers régulier récupérable en utilisant l'application. Cette prime vient se **cumuler aux aides proposées par l'Etat**.

En complément pour les entreprises voulant mettre en avant la mobilité durable, la Métropole de Lyon propose des **conseils, outils de communication et statistiques** ainsi qu'une

Partage de frais / trajet	Un passager paye	Participation Métropole
Passager non abonnéTCL (trajet minimum 5 km)	0,5 € + 0,1 € / km au-delà de 30km	1,50 € + 0,10 € / km entre 21 et 30km
Passager abonnéTCL (trajet minimum 5 km)	0 € + 0,1 € / km au-delà de 30km	2 € + 0,10 € / km entre 21 et 30km

Visite Mobilité

42



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LYON-RHÔNE



CCI LYON MÉTROPOLE
Saint-Etienne Roanne

GRAND LYON
la métropole

VILLE DE LYON

Merci de votre attention

Vos conseillers mobilité sont à votre disposition si vous souhaitez réaliser un accompagnement ou obtenir plus d'informations.



Camille PAJOT

04 72 43 40 90

camille.pajot@cma-auvergnerhonealpes.fr



Nicolas DELAGE

04 72 40 56 68 / 06 64 75 15 21

n.delage@lyon-metropole.cci.fr



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LYON-RHÔNE



CCI LYON METROPOLE
SAINT-ETIENNE ROANNE

GRAND LYON
la métropole

VILLE DE LYON



**MÉTROPOLE
GRAND LYON**

Mathieu CHIARA
Chargé de projets management de la
mobilité
Service Aides et Conseil en Mobilité
04 26 83 92 26
mchiara@grandlyon.com

Maëly VIARD
Chargée de projets management de la
mobilité
Service Aides et Conseil en Mobilité
04 26 83 92 15 - 06 68 93 79 22
mviard@grandlyon.com

**La Métropole de Lyon : une collectivité territoriale en
charge notamment de :**

- **l'aménagement urbain, l'accompagnement du tissu
économique, l'insertion et l'emploi et les mobilités**

La Métropole de Lyon définit la stratégie métropolitaine globale en
termes de mobilité, conformément au rôle d'Autorité Organisatrice
de la Mobilité (AOM) et pilote sa mise en œuvre via :

- sa déclinaison dans l'aménagement du territoire et dans les
programmes d'aménagements urbains,
- la définition, l'exploitation et l'organisation des services de
mobilités aux côtés des services de transports collectifs et de
stationnement de surface,
- la définition et la mise en œuvre des actions d'accompagnement
au changement de comportement en matière de pratiques de
mobilité auprès des usagers professionnels et particuliers

Depuis la loi LOM d'orientation des
mobilités (2019), il y a deux
**Autorités Organisatrices de la
Mobilité** sur votre territoire :
> SYTRAL Mobilités <
> La Métropole de Lyon <



**SYTRAL
MOBILITÉS**

Lorène GRAND
Cheffe de projet Conseil en mobilité auprès
des employeurs
Responsable relations employeurs
Suivi technique de la convention SYTRAL
Mobilités/Keolis
06 27 17 80 25
lorene.grand@sytral.fr

Les missions de SYTRAL Mobilités

Définition et mise en œuvre de la politique de mobilité

- Élaboration du plan de mobilité (ex PDU)
- Financement du développement et de la gestion des réseaux et de leur
exploitation
- Détermination de l'offre de transport et de la politique tarifaire

Mise en œuvre opérationnelle

- Maîtrise d'ouvrage et propriété des infrastructures et des équipements
- Suivi de l'exploitation des services de transport par les opérateurs
- Suivi de la satisfaction du service aux usagers

Intermodalité/Accompagnement

- Mission de conseil en mobilité aux employeurs (hors métropole de Lyon)
- Assistance technique à ses membres
- Coordination en matière d'information des usagers et de tarification des
services de l'ensemble des mobilités mis en place sur son territoire



MÉTROPOLE

GRAND

LYON

Les services de SYTRAL Mobilités
et de la Métropole de Lyon
vous remercient pour votre participation !